

Info APEL3M



Association
pour la **Protection**
de l'**Environnement**
du **Lac trois milles**

Bulletin d'information pour le riverain du lac Trois-Milles

Été 2015

Photographe : Claude Grenier



PROTÉGER
PRÉSERVER
PROFITER

Sommaire

Mot du Président	2
Un déversoir à la hauteur	2
Votre conseil d'administration	2
Les aménagements au Lac Trois Milles	3
Le pique-nique annuel de l'APEL3M	3
La renaturalisation, une belle réussite collective	3
Le morne vous parle	4
Étude du poisson au Lac Trois Milles	5
Le RSVP..c'est quoi au juste.	6
Code d'éthique et règlements du locataire	7
Code d'éthique du riverain et de l'utilisateur du lac Trois-Milles	7
Subventions et autres sources de financement	8
Rallye-maison édition 2014	8
La location de chalets au Québec	8

Pour plus de détails,
suivez-nous sur



MOT DU PRÉSIDENT



Il me fait plaisir, encore cette année, de vous présenter l'édition 2015 de votre journal. Vous pourrez constater toutes les réalisations que nous avons

effectuées durant l'année 2014. Avec toutes les études effectuées, nous continuons de mettre en œuvre les recommandations faites par les divers intervenants. Vous y lirez également un texte écrit par un riverain, M. Hugues Arguin, qui s'intitule 'le morne vous parle'. Il s'agit d'une belle réflexion sur la magnifique montagne que nous apprécions tous, écoutez-la... elle vous parle.

Cette année, l'APEL3M mènera trois projets : l'évaluation de la population de doré dans le lac Trois-

Milles, l'analyse du phosphore apporté par tous les tributaires menant au lac (celle-ci se fera lors d'une grande précipitation - orage ou pluie abondante) et, pour terminer, nous créerons un document complet, que vous pourrez conserver, sur la survie du lac Trois-Milles.

Vous avez des questions ou des préoccupations au sujet du lac ? Venez me rencontrer, il me fera un plaisir de répondre à vos attentes.

Je vous souhaite un bel été !

Pierre Dumas

Votre conseil d'administration

L'équipe est actuellement composée de Pierre Dumas, Président, Dominique Massé Vice-Président, Isabelle Boulet Secrétaire, Sylvie Larrivée Trésorière, Claude Grenier, Pierre Cournoyer, Sophie Germain et Francine Dorval Administrateurs.

Nos règlements et statuts, adoptés le 10 octobre 2009, prévoient que les membres sont élus pour deux ans. Le conseil d'administration compte sept membres élus

lors de l'assemblée générale. Le quorum est de 20 % des membres de l'APEL3M. Les personnes élues au CA sont responsables de l'attribution des différents postes lors de la réunion suivant l'assemblée générale. Trois postes sont à combler lors de la prochaine assemblée générale du 1 août prochain. Bienvenue à la relève!

Francine Dorval

UN DÉVERSOIR À LA HAUTEUR



Au printemps 2014, une rencontre a été faite avec certains experts dans le but de vérifier tous les barrages de castors se trouvant autour du lac Trois-Milles. Pour ce faire, Dominique Massé et moi de l'APEL3M, étions accompagnés de M. Miroslav Chum ingénieur hydraulique, de M. Rémi Morin responsable en environnement à la MRC du

Granit et de M. Yvan Mathieu inspecteur à la municipalité de Sainte-Cécile. Nous voulions répertorier tous les barrages pouvant céder et créer une inondation si jamais ils étaient emportés par une crue soudaine des eaux. Après vérification, nous sommes heureux de vous annoncer qu'aucun barrage de castor situé à

proximité du lac et des résidences n'est à risque de céder. Il n'y a aucun danger.

Lors de cette rencontre, nous nous sommes rendus à la halte du lac et c'est alors que M. Miroslav a constaté que le déversoir présentait une certaine fragilité laissant passer l'eau par les parois latérales. Cela n'était pas dangereux pour le moment, mais le déversoir,

selon M. Miroslav, méritait d'être consolidé. C'est ce que nous avons décidé de faire l'été dernier.

Après une discussion avec tous les intervenants, de multiples demandes d'autorisations ainsi que le passage par toute la bureaucratie que cela demande, l'APEL3M a mandaté M. Miroslav Chum afin de préparer les plans et

devis qui ont été soumis à la municipalité, à la MRC de Granit, au ministère de la Faune, aux Services hydriques ainsi qu'au ministère de l'Environnement. Notre projet de consolidation a été accepté par tous, non sans difficultés mais on y est arrivé.

Il a alors été décidé de consolider le déversoir en construisant une montée pour les poissons

provenant de la rivière Madison, facilitant ainsi la fraie. Ce projet a coûté plus de 6000\$. Beaucoup de temps et d'énergie y ont été consacrés. Nous espérons que vous apprécierez la nouvelle image de votre déversoir.

Pierre Dumas, président APEL3M

LES AMÉNAGEMENTS AU LAC TROIS MILLES À L'ÉTÉ 2014.



Installation d'un bassin de sédimentation et de bernés de rétention sur les fossés de route en amont du fossé Campagna



Installation d'un cube Morency et d'un treillis métallique au ponceau sur le ruisseau Dupuis

Pour l'été 2014 l'APEL3M, en collaboration avec la MRC du Granit et la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, a axé son action sur des projets terrain. Voici un bilan de nos réalisations :

Ruisseau Dupuis :

Problématique :

Les castors obstruent à répétition l'entrée du ponceau ce qui a des impacts d'accumulation d'eau et de sédiments à cet endroit.

Intervention :

Installation d'un cube Morency et d'un treillis métallique au ponceau sur le chemin du Lac Trois-Milles sud. Le but de cette intervention est de permettre un meilleur écoulement des eaux dans ce secteur et de contrer l'action des castors.

Depuis la réalisation de ce projet nous constatons que notre action répond à nos attentes.

Cependant ce secteur demeure un endroit où il s'accumule beaucoup de sédiments à l'embouchure du ponceau. Nous espérons une stabilisation du milieu humide en amont de la route pour diminuer l'apport en sédiments qui se rend rapidement au lac vu sa proximité. Toute action humaine dans ce secteur doit se faire dans le plus grand respect afin d'éviter des impacts négatifs pour le lac.

Fossé Campagna :

Problématique :

Le fossé Campagna se situe à la deuxième intersection du Lac Trois Milles Est et de la rue Principale. À cet

LE PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'APEL3M

L'année dernière, nous avons fait notre premier pique-nique dans l'intention d'en faire un événement annuel pour les riverains du lac Trois-Milles. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine de résidents, saisonniers et visiteurs. Le tout s'est déroulé très librement, chacun arrivant par canot, pédalo, vélo, auto ou à pied. Ce fut l'occasion de se revoir pour certains et de faire connaissance pour d'autres.

Cette année, notre pique-nique aura lieu le samedi 1er août. Comme notre assemblée générale annuelle se tiendra le matin à 9h00, il nous suffira ensuite de nous retrouver en plein air à la halte du lac Trois-Milles pour casser la croûte et passer un moment ensemble. S'il pleut, le pique-nique sera remis au lendemain, dimanche 2 août, tandis que l'assemblée générale annuelle conservera l'horaire prévu le samedi.

C'est toujours plaisant de rencontrer des voisins de lac que l'on soit du Nord, de l'Est ou du Sud. Apportez votre lunch, on vous attend à compter de 11h30. Nous espérons vous y voir en grand nombre.

Pierre Dumas, Dominique Massé, Isabelle Boulet, Sylvie Gagné, Pierre Cournoyer, Claude Grenier, Sophie Germain, Francine Dorval de l'APEL3M

La renaturalisation, une belle réussite collective !

Je me souviens quand on a commencé à vous parler de renaturalisation des berges du lac Trois-Milles, il y a quelques années. Vous aviez un tas de questions (et c'est normal !). Certains n'y croyaient pas, d'autres ne s'y intéressaient pas...

Alors l'APEL3M a offert, en collaboration avec le RAPPEL, des plans d'aménagements de votre berge à des prix très concurrentiels, de l'aide financière pour la revégétalisation à ceux qui en faisaient la demande, a vendu des végétaux à prix hyper-compétitifs aux riverains, a embauché des étudiants qui ont fait du porte-à-porte pour vous distribuer une pochette d'informations et pour répondre à vos questions... On vous a parlé de la nouvelle réglementation à la MRC du Granit, on vous a conseillé et puis, on vous

a convaincu, pour la plupart.

Et aujourd'hui, quand on se promène sur le lac Trois-Milles et qu'on regarde les berges, nous croyons que l'on peut être vraiment fier de ce que nous avons accompli ENSEMBLE. Merci de nous avoir laissé entrer chez-vous, merci de nous avoir écouté et merci, merci, merci d'avoir acheté, transporté et planté tous ces végétaux sur votre bande riveraine. Ils poussent maintenant sur les rives du lac et le protègent de l'érosion, du réchauffement de l'eau, des sédiments, des fortes pluies tout en procurant un habitat naturel pour la faune et la flore du lac. C'est beau à voir et je crois que s'il pouvait parler, le lac Trois-Milles nous remercierait chaleureusement pour tous nos efforts, VOS efforts en matière de renaturalisation. C'est une belle réussite collective, soyons-en fiers !

Isabelle Boulet

Notre action a permis de contenir les sédiments, ce qui devrait permettre une amélioration de la qualité des entrants au lac à cet endroit.

Dominique Massé.

LE MORNE VOUS PARLE

On m'appelle aujourd'hui le mont Sainte-Cécile. Autrefois, beaucoup de vos ancêtres m'appelaient le Morne comme c'est le cas pour le mont de Saint-Sébastien, mon voisin. Mais je préfère mon ancien nom, car je suis un peu morne ces jours-ci, c'est-à-dire triste en plus d'être silencieux et discret. Mes formes arrondies frôlent parfois les nuages quand ils sont bas et que le temps maussade est lourd de brume. Mais les jours de temps clair, mon regard se porte vers le bas. De ma hauteur, je contemple les eaux miroitantes de mon grand ami et voisin, le lac Trois-Milles. C'est depuis des siècles et des siècles que nous nous connaissons. Nous sommes l'un et l'autre peu bavards mais nous savons apprécier notre voisinage respectif.

Si aujourd'hui, je sors de ma réserve et que je romps mon silence séculaire pour vous causer, c'est que je suis passablement inquiet pour mon ami le lac. Ces derniers temps, il m'est apparu un peu moins en forme que d'habitude. Il m'a semblé fatigué, sans énergie, comme le vieillard au souffle court qui avance péniblement. Certains jours, le teint malade de ses eaux m'a donné des signes d'inquiétude. En certains endroits, flottait une vilaine matière verdâtre, signe précurseur d'une sournoise maladie qui pourrait bien s'avérer mortelle pour lui. C'est dû, je crois, à l'invasion des algues qui comme un cancer s'approprient à asphyxier ses eaux autrefois si limpides. C'est pourquoi, j'ai pensé vous appeler à son aide, vous, les

résidents et les villégiateurs qui avez tant profité de sa présence à l'ombre de mon sommet.

On peut dire que mon voisin, le lac, s'est montré généreux envers vous tous et que depuis toujours, il vous a donné le meilleur de lui-même sans compter. Il a mis ses rives, ses eaux, son magnifique panorama et sa faune à la disposition de tout un chacun. À combien de personnes n'a-t-il pas procuré un repos bienfaisant et réparateur? Je vous revois tous, chers amis villégiateurs, profitant de ses rives et de ses eaux; vous les baigneurs, vous les randonneurs à bord d'embarcations les plus diverses, vous les pêcheurs ravis de ramener une belle prise, vous les vacanciers qui avez vécu presque comme au paradis, le temps de vos vacances réparatrices sur ses berges enchantées. Si vous aimez mon inséparable ami, le lac, autant que lui vous aime, le temps est venu pour vous de le lui prouver.

Comme j'ai souvent la tête près des nuages et que j'ai beaucoup de temps pour jongler, j'ai pensé vous proposer quelques actions simples qui démontreraient votre bon vouloir et votre détermination de venir en aide à notre ami commun, le magnifique lac Trois-Milles. Je vous propose des remèdes pleins de bon sens qui pourraient l'aider à amorcer sa convalescence et retrouver un peu de la belle santé qu'il affichait il n'y a pas si longtemps. Bien sûr, ces actions que je vous propose, vous pourriez les faire librement, car vous savez tous qu'on ne peut forcer personne à aimer et à aider un grand malade. Moi, le Morne de Sainte-Cécile, ami inséparable du lac, je

vous en serais infiniment reconnaissant. J'ai pour mon dire que quand on aime vraiment quelqu'un et que celui-ci est en danger, il n'est pas difficile de faire les efforts requis pour le sauver. Nous deviendrions alors, tous et chacun de nous, des médecins dévoués au service d'un patient qui nous tient tous à cœur.

Voici donc entre autres, la liste des remèdes que moi le Morne, grand ami de votre lac, je jugerais bon de prescrire pour le bien et la guérison de notre cher patient, le lac Trois-Milles, qui vous le savez tous, est présentement en grand danger d'asphyxie.

REMÈDE #1 --- Réduire, volontairement à 10 km/h, la vitesse de toute embarcation motorisée et éviter systématiquement toute traction de skieurs nautiques ou d'amateurs de ballade sur tube.

POURQUOI? --- Au cours des décennies précédentes, les rejets de phosphore reliés à l'activité humaine sur ses rives, ont mis en danger la santé de notre patient le lac. Le phosphore provenant en particulier de l'activité forestière et de l'écoulement des eaux usées domestiques s'est accumulé discrètement au fond de l'eau, avec les métaux lourds provenant des huiles et de l'essence des embarcations à moteur. Ils y ont reposé paisiblement et sournoisement, un bon moment. Ils se sont alors mêlés aux sédiments tout au fond de l'eau. Il ne fallait surtout pas déranger ces indésirables et les laisser dormir en paix sous l'eau. Mais nous ne l'avons pas fait.

La vitesse excessive des embarcations, nécessaire à

certaines activités nautiques, a mis la pagaille dans le calme précaire et le fragile équilibre qui prévalait au fond de l'eau. La bête sournoise qui dormait sous la nappe liquide a été réveillée par la puissance des moteurs. Le phosphore a été libéré de son lit de sédiments tout au fond et est devenu disponible pour favoriser la croissance monstrueuse des plantes aquatiques et des algues en particulier. Cela a pour effet d'asphyxier lentement notre ami le lac qui se voit peu à peu privé de son oxygène.

Moi le Morne, j'ai la certitude que si chacun limitait la vitesse de son embarcation à moteur en deçà de 10 km/h, le brassage des boues au fond de l'eau serait sérieusement atténué et cela nous permettrait ensemble d'envisager avec un optimisme modéré la survie de notre ami et patient à tous, le lac Trois-Milles.

REMÈDE #2 --- Disposer des bouées aux endroits stratégiques du lac.

POURQUOI? --- Des bouées serviraient d'indicateurs aux utilisateurs d'embarcations motorisées. Chacun saurait qu'il faut éviter d'approcher trop près des rives quand il y a danger de brasser le fond de l'eau aux endroits de faible profondeur. Cela permettrait de plus, de signaler la présence importante de plantes aquatiques à éviter. Mes chers amis, ce simple remède aiderait puissamment notre fragile patient.

REMÈDE #3 --- Garder stable le niveau du lac.

POURQUOI? --- Moi le Morne, du haut de mon sommet, j'ai souvent vu le niveau de l'eau du lac changer inconsidérément et inutilement. On n'a pas le

droit de jouer au yoyo avec le niveau de l'eau de notre ami le lac. Cette mesure nuit considérablement à sa santé. Cela détériore la qualité de ses eaux, en plus de causer des torts à sa faune ainsi qu'à sa zone environnementale immédiate.

REMÈDE #4 --- Garder vierge une bande végétale sur les rives du lac.

POURQUOI? --- Toute plante possède un réseau serré de racines grandes et minuscules. Sur la rive, elles servent de filet protecteur et retiennent le sol en évitant ainsi les risques d'érosion. Ces racines peuvent de plus intercepter, en les absorbant, les phosphates indésirables qui autrement se retrouveraient dans l'eau du lac. Le remède que je vous propose est de laisser pousser au bord de l'eau, sur une bande d'au moins 5 m pour commencer, les herbes, les arbustes ainsi que quelques arbres. C'est un remède de tout repos pour vous; vous consacrez moins de temps à tondre le gazon tout en donnant un bon coup de pouce à notre cher malade; et moi, le Morne, du haut de mon sommet, quand je verrai pousser sur votre terrain ces bandes végétales au bord de l'eau, je saurai que vous avez à cœur la santé de mon ami.

REMÈDE #5 --- Éviter de nourrir les oiseaux aquatiques, en particulier les canards.

POURQUOI? --- Les oiseaux sauvages réussissent généralement à s'alimenter sans notre secours. Il faut éviter de les attirer inutilement avec de la nourriture. Les excréments de ces oiseaux en surnombre, favorisent

malheureusement la croissance des plantes aquatiques, ce qui s'avère néfaste à la santé de notre ami le lac. De plus, la multiplication des fientes dans l'eau est responsable de la dermatite du baigneur.

Remède #6 --- Développer un grand esprit de concertation et d'implication parmi les personnes et les groupes qui ont à cœur la survie du lac.

POURQUOI? --- Le temps est l'ennemi numéro un de la survie de notre patient. Il reste beaucoup de choses à faire pour redonner une santé à notre ami. Nous ne pouvons nous permettre d'ignorer un problème qui l'accable, ou de travailler inefficacement chacun de son côté. Dans l'urgence du moment, il faut tous se donner la main. C'est ce que font présentement les groupes et les personnes qui participent à un comité,

récem ment formé, et qui s'activent à trouver les bonnes solutions aux problèmes de santé de notre ami le lac. Il faut appuyer la belle collaboration de ces personnes et groupes de ce comité qui travaillent au sauvetage de ce lac-patrimoine si important à nos yeux. La composition de ce comité de survie du lac est la suivante :

a) L' APEL3M (Association pour la Protection de

l'Environnement du lac Trois-Milles),

b) Des représentants du monde agricole,

c) Le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Whitton.

Mes chers amis du lac Trois-Milles, ces remèdes que je viens de vous proposer contribueront à redonner une santé à notre ami le lac. Avec la persévérance et la conviction de l'utilité de nos

efforts, vous et vos enfants bénéficiez encore longtemps des bienfaits que nous prodigue depuis toujours ce joyau qu'est le lac Trois-Milles.

Moi, le Morne-de-Sainte-Cécile, son ami de toujours, je vous remercie en son nom et au mien.

LE MORNE

Par Hugues Arguin



ÉTUDE DU POISSON AU LAC TROIS MILLES

Avec le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), nous débutons à l'été 2014 l'étude ichtyologique du lac Trois-Milles. Le but premier de la recherche était de faire l'inventaire du poisson dans le lac, plus particulièrement le doré. L'APEL3M assume une partie des frais de la réalisation de l'étude.

Pour le doré, nous souhaitons que le MDDELCC puisse vérifier l'état des frayères, sa population approximative et son état de santé. De plus, le ministère devait identifier le niveau de mercure présent chez la population répertoriée et nous proposer les correctifs dans le milieu, s'il y a lieu.

Le 13 mai 2014, nous débutons notre projet. Claude Grenier et moi avons accompagné monsieur Sylvain Roy, biologiste au

ministère, pour une première visite sur le terrain afin d'identifier les frayères. Celles-ci auraient dû se situer principalement à l'entrée des tributaires du lac. Malheureusement, notre expédition n'a pas été aussi fructueuse que nous l'aurions voulu. Le spécialiste émet alors l'hypothèse que la quantité de sable accumulée près des différents tributaires peut inciter les dorés à frayer au milieu du lac ou à des endroits plus propices.

Le 9 juillet 2014, d'autres

membres de l'équipe de monsieur Roy font une visite sur le lac. Cette expérimentation consiste en une pêche à la senne. Des petits filets sont installés à différents endroits du lac. Le but est de recueillir les petits poissons, permettant ainsi d'identifier la population de la faune aquatique présente au lac Trois-Milles.

Cette étape s'est déroulée sur deux jours et a permis d'identifier les différentes espèces suivantes : achigan à petites bouches,

meunier noir, mullet à cornes, perchaude, crapet-soleil mais aucun spécimen du doré. Selon les personnes du Ministère il est fréquent dans certains lacs de ne pas en retrouver à cette étape du processus.

La dernière étape du projet était prévue pour le mois de septembre 2014. Elle devait consister en une pêche effectuée avec plusieurs grands filets. À la fin de l'été 2014, le projet fut interrompu en raison de coupures budgétaires, les projets terrains étant annulés jusqu'au 31 mars 2015.

Début janvier 2015, monsieur Roy nous relance et nous lui réaffirmons notre intérêt à poursuivre l'étude. Le Lac Trois Milles demeure donc sur la liste des projets à réaliser au cours de la prochaine année pour le MDDELCC. Un appel reçu à la mi-juin nous permet d'espérer compléter la démarche à la fin septembre 2015. Nous pourrions donc en tirer de nouvelles informations et vous les transmettre l'année prochaine.

Dominique Massé
Pour l'APEL3M

LE RSVL... C'EST QUOI AU JUSTE ?

Par : Isabelle Boulet

Le RSVL ou Réseau de surveillance volontaire des lacs est un organisme relevant du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Le RSVL surveille de près les lacs du Québec et leur état, année après année. Par contre, pour que cette surveillance soit possible, il faut que des organismes comme l'APL3M collaborent avec le RSVL, ce que nous faisons depuis 2006.

Presque chaque été, depuis maintenant 8 ans, l'APL3M prend des données du lac Trois-Milles à l'aide d'instruments de mesure que nous nous sommes procurés au fil des ans, grâce aux subventions reçues. Nous envoyons par la suite nos données au RSVL qui nous fournit un rapport détaillé de l'état du lac Trois-Milles. Voici donc un bilan de ces rapports depuis 2006.

1-Transparence de l'eau : La mesure de la transparence de l'eau se fait à l'aide d'un instrument appelé le disque de Secchi. Une prise donnée doit être effectuée toutes les deux semaines, du début de juin jusqu'au début d'octobre, et ce, tous les ans. Il s'agit d'une variable facile à mesurer et qui est utile pour mettre en évidence des changements à long terme dans la qualité de l'eau et dans l'état du lac. Plus c'est profond, plus l'eau est claire.

Le lac Trois-Milles :

2006 : la transparence était de 2,1 mètres : eau très trouble.

2011 : la transparence est de 1,7 mètre : eau très trouble

2012 : la transparence est de 2,2 mètres : eau trouble

2013 : la transparence est de 2,4 mètres : eau trouble

2014 : la transparence est de 2,2 mètres : eau trouble

On peut donc dire que l'eau est de plus en plus claire au lac Trois-Milles.

2-Analyses d'eau : les analyses d'eau coûtent 340\$ à l'APL3M et comprend la prise de données de trois variables : le phosphore total, la chlorophylle A et le carbone organique dissous. Il n'est pas nécessaire de les faire à chaque année.

a) Phosphore total :

Plus un lac est riche en phosphore, plus il est propice à la prolifération d'algues. Le phosphore provient de nos installations septiques non-conformes, de nos savons et détergents, des engrais épandus dans les champs agricoles et sur nos pelouses et des sédiments apportés par les ruisseaux se déversant au lac Trois-Milles.

Le lac Trois-Milles :

2006 : 12,0 ug/l : eau légèrement enrichie de phosphore.

2011 : 14 ug/l : eau enrichie de phosphore.

b) Chlorophylle A :

La mesure de la concentration de la chlorophylle A d'un lac est une mesure indirecte de la quantité d'algues qui s'y trouvent.

Le lac Trois-Milles :

2006 : 5,3 ug/l : présence élevée d'algues microscopiques en suspension.

2011 : 4,8 ug/l : présence élevée d'algues microscopiques en suspension (mais moins !)

c) Carbone organique dissous (COD) :

Le carbone organique dissous permet de suivre l'évolution de la pollution organique des lacs (décomposition de débris organiques végétaux et animaux). C'est le COD qui donne une coloration brune à l'eau. Des concentrations élevées de COD peuvent affecter les réserves d'oxygène des cours d'eau. Un lac sans oxygène et une eau brune, c'est un lac où les poissons et autres organismes vivants ont peine à survivre.

Le lac Trois-Milles :

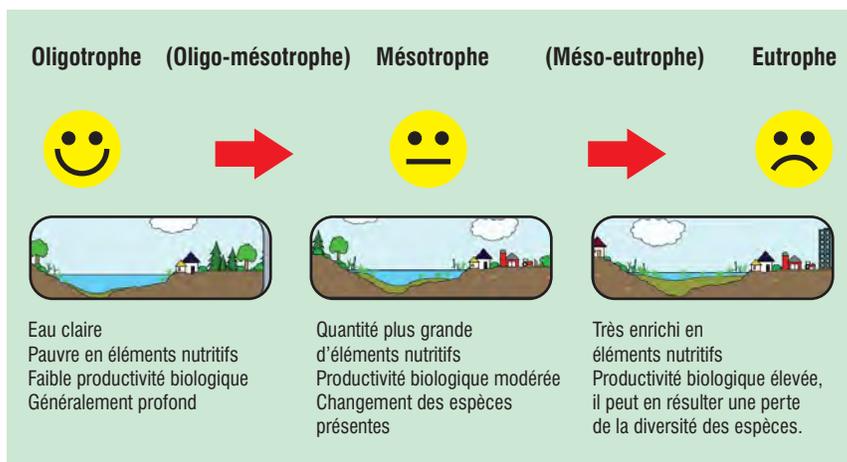
2006 : 6,1 mg/l : eau colorée ce qui diminue la transparence de l'eau.

2011 : 8,1 mg/l : eau très colorée ce qui diminue la transparence de l'eau.

Niveau trophique d'un lac :

Grâce à la transparence de l'eau et aux analyses d'eau (phosphore total, chlorophylle A et COD), le RSVL peut ensuite évaluer le niveau trophique du lac Trois-Milles.

Voici l'échelle de classement du niveau trophique :



L'état trophique d'un écosystème aquatique représente son degré d'enrichissement en nutriments (généralement le phosphore) et l'importance de la croissance des plantes. Un lac ou une rivière présentant des concentrations de phosphore, de chlorophylle A et de COD élevées est considéré comme eutrophe... ou mort si vous préférez... comme un marécage.

Classement du lac Trois-Milles selon le RSVL :

2006 : le processus d'eutrophisation se situe à un stade méso-eutrophe.

2011 : le processus d'eutrophisation se situe au stade mésotrophe.

2012 : le processus d'eutrophisation se situe au stade méso-eutrophe.

2013 : le processus d'eutrophisation se situe au stade méso-eutrophe.

2014 : le processus d'eutrophisation se situe au stade méso-eutrophe.

Conclusion :

Il est impératif de poursuivre les actions commencées et de mettre en place rapidement les autres mesures requises afin de limiter au maximum les apports de matières nutritives provenant des activités humaines. Il nous faut ralentir le processus et préserver l'état du lac, ce que l'APL3M s'efforce de faire, année après année (renaturation, bassins de sédimentation, etc.). Voilà pourquoi il est si important de nous aider et de nous soutenir en vous procurant (entre autres) votre carte de membre !

*** Pour consulter les rapports détaillés du lac Trois-Milles ainsi que ceux de tous les lacs du Québec participant à cette surveillance, nous vous invitons à consulter le site suivant : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/rsvl/index.htm>



CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLEMENTS DU LOCATAIRE

Je respecte l'environnement et je garde les lieux intérieurs et extérieurs propres.

Je ne nourris pas les canards, comprenant que je peux ainsi rompre leur équilibre naturel et attirer des problèmes tels que la dermatite du baigneur.

Je respecte les autres utilisateurs du lac et les riverains en évitant les nuisances, les bruits excessifs (règlements municipaux no 2002-12) et de troubler le repos des riverains résidents. L'environnement physique du lac contribue à faciliter la propagation des ondes sonores et les voisins peuvent en être incommodés.

Je privilégie le moteur électrique, car il est beaucoup moins nuisible pour l'environnement, moins nauséabond et génère aussi moins de pollution sonore.

Le lac étant peu profond et fragile à l'érosion causée par les vitesses trop élevées,

je navigue avec prudence à l'intérieur des bouées et je respecte la limite de vitesse recommandée de 10 km/heure.

Je ne jette rien dans le lac, je dispose de mes déchets et mégots dans une poubelle à mon retour sur la rive (le temps mis par le mégot pour se décomposer dans la nature varie entre 6 mois à une dizaine d'années, selon qu'il s'agit d'un mégot avec ou sans filtre).

Je privilégie les détergents à lessive, à vaisselle, savons corporels, shampoings sans phosphates afin de limiter le processus d'eutrophisation du lac, c'est-à-dire la modification et la dégradation d'un milieu aquatique, lié à l'apport de substances nutritives, tels les phosphates, les engrais, les eaux usées, etc. qui augmentent la production d'algues, rend l'eau trouble.

Je suis très vigilant quant aux feux extérieurs et je respecte les recommandations en vigueur par temps sec. En aucun cas, je coupe des branches ou des arbres pour en faire du bois à brûler.

En somme, je respecte les riverains et

l'environnement comme l'ensemble des utilisateurs du lac le fait. Ainsi, je passe un séjour fort agréable au Lac Trois-Milles.

« Il n'est pas important de savoir les noms des arbres pour les protéger. Il suffit de les aimer ! La protection de la nature n'est pas une affaire de spécialistes »
Tony Le Sauter / Guide de l'environnement

« L'homme se doit d'être le gardien de la nature, non son propriétaire. Tant que notre civilisation matérialiste donnera au milieu naturel une grande valeur lorsqu'il est détruit, une valeur faible ou nulle lorsqu'il est sauvegardé, comment s'étonner qu'il disparaisse ? Le coût de la protection du milieu naturel est beaucoup plus faible que le coût de sa reconstitution. La défense de la nature est rentable pour la nation »
Philippe St Marc / Socialisation de la Nature

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas »
Victor Hugo

Sophie Germain
Francine Dorval
APEL3M (Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois-Milles)

CODE D'ÉTHIQUE DU RIVERAIN ET DE L'USAGER DU LAC TROIS-MILLES

Je suis respectueux de l'environnement du lac;

Je respecte le règlement #2008-14 concernant la gestion des bandes riveraines, des engrais et pesticides et le contrôle de l'érosion;

Je respecte le règlement concernant les installations sanitaires;

Je ne nourris pas les canards, comprenant que je peux ainsi rompre leur équilibre naturel et attirer des problèmes tels que la dermatite du baigneur;

Je respecte les autres utilisateurs du lac et les riverains en évitant les bruits excessifs.

EMBARCATIONS:

Je navigue avec prudence et je respecte la limite de vitesse recommandée de 10 km/h;

Je respecte les espaces de navigation recommandés pour protéger les bandes riveraines, prévenir le brassage de sédiments, protéger les baigneurs et les autres usagers du lac;

Je navigue en ligne droite à partir de la rive ou vers la rive;

Je m'assure d'avoir un moteur en ordre et je fais le plein d'essence avant la mise à l'eau de mon embarcation;

Je remplacerai dès que possible mon moteur à 2 temps par un moteur à 4 temps ou encore mieux par un moteur électrique;

Je m'assure de ne pas introduire d'espèces indésirables (myriophylle ou moules zébrées) par un bon séchage de mon embarcation ou un lavage à l'eau chaude sous pression, si j'arrive d'un cours d'eau incertain;

Je ne jette rien dans le lac, je jette mes déchets et mes mégots dans une poubelle à mon retour sur la rive.

Sophie Germain,
APEL3M

Subventions et autres sources de financement

Plusieurs actions concrètes ont été posées dans le cadre de notre projet Pour un lac et une vie aquatique dynamique en 2014. Cela fut possible grâce à l'appui financier de nos partenaires et à leur soutien technique. Sans eux, il nous serait impossible d'agir aussi efficacement pour protéger le lac Trois-Milles.

Le coût du projet s'élève à 8 255 \$. Voir le graphique ci-dessous pour connaître la répartition du budget par secteurs de dépenses.

Dans le cadre du projet terrain : des travaux ont été exécutés afin de diminuer l'apport en sédiments et en phosphore de trois fossés problématiques menant au lac Trois-Milles. Un article dans ce journal vous explique les modifications qui ont été faites. Une fosse à poissons a été créée au déversoir du lac Trois-Milles. À partir de plans et

devis ainsi que des certificats nécessaires le déversoir a été consolidé à la décharge du lac Trois-Milles.

Nous devons souligner les nombreuses heures bénévoles consacrées à la gestion du projet et à la supervision des travaux de MM. Pierre Dumas et Dominique Massé ainsi qu'Isabelle pour la rédaction des documents administratifs.

Une première journée de sensibilisation et de partage a été organisée à la halte du lac Trois-Milles où des dépliants et le journal d'APEL3M ont été distribués aux riverains qui ont reçu des réponses à leurs questionnements. Comme vous pouvez le

constater, l'année 2014 a été riche en réalisations.

L'APEL3M remercie très sincèrement tous ses partenaires pour leur confiance et leur appui dans la réalisation de ses projets : La Municipalité de Ste-Cécile de Whitton, la MRC du Granit, La Caisse Desjardins Région de Mégantic et la Municipalité de Lac-Drolet.

Sylvie Larrivée



LA LOCATION DE CHALETS AU QUÉBEC

Nous avons pensé faire un article sur ce sujet afin que les riverains du lac Trois-Milles soient bien au fait de la réalité entourant la location d'un chalet ou d'une maison au Québec.

La règle du 31 jours : Dès qu'un chalet est loué contre rétribution pour une période de moins de 31 jours, le règlement sur les établissements d'hébergement touristique s'applique. Vous avez donc besoin d'une attestation de classification touristique pour agir en toute légalité.

Corporation de l'industrie touristique du Québec ou CITQ : www.citq.qc.ca C'est l'organisme mandaté pour délivrer les attestations et établir la classification de l'établissement qui sera valide pour une période de 48 mois. Un panneau indiquant le nom de l'établissement et sa classification (nombre d'étoiles) doit être affiché bien en vue sur le chalet ou la maison louée pour ces courts séjours.

Ça vous intéresse, il vous faut :

- Faire une demande à la CITQ. Coût de 236.33\$ plus 4.98\$ par unité.

- Obtenir de la municipalité un certificat de conformité municipale vous autorisant

à opérer un hébergement touristique dans votre chalet ou maison.

- Obtenir de la municipalité un certificat qui atteste que votre établissement ne contrevient à aucune réglementation municipale.

- Vous procurer une assurance-responsabilité d'au moins 2 millions de dollars auprès de votre assureur. Vérifiez que la mention de location à court terme est bien inscrite sur votre contrat d'assurance.

- Vous devez prélever 3\$ par jour de taxes sur le tourisme. Il faut donc vous inscrire au fichier de Revenu Québec pour remettre les sommes perçues au ministère du revenu

RALLYE-MAISON ÉDITION 2015

L'APEL3M tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé et continuent de participer, année après année, au rallye-maison de l'APEL3M. En plus d'offrir plus de 200\$ en prix de participation, ce rallye-maison est un moyen de financement important pour notre association.

Donc, si vous êtes intéressés à nous encourager tout en vous amusant, ou si vous connaissez des gens que ça pourraient intéresser, communiquez avec nous au numéro suivant : 583-5695.

Pour l'édition 2014, les gagnants seront annoncés lors de l'AGA du 1 août prochain.

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-5695 (Isabelle Boulet) ou par courriel à : Dominique Massé, apel3m@hotmail.com; Claude Grenier : claud@numera.ca



trimestriellement.
www.revenuquebec.ca

Vous voilà maintenant prêt à opérer votre hébergement touristique. Enfin presque.....

N'oubliez pas que vos locataires ne vivront chez vous qu'un certain temps alors que vos voisins demeureront vos voisins une fois vos locataires partis.

Vous trouverez dans ce journal un code d'éthique à l'intention de vos locataires. Vous pourrez l'afficher bien en vue dans votre établissement. N'hésitez pas aussi à inscrire vos attentes sur l'entente de location que vous signerez avec eux.

Francine Dorval